



**COMMUNE DE NANGY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°25/2020**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE NANGY**  
**HAUTE-SAVOIE**

Nombre de Conseillers

En exercice 19

Présents 17

Votants 18

**L'an deux mil vingt, le 29 juin,**

Se sont réunis les membres du conseil municipal

Sous la présidence de M. Laurent FAVRE,

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire,

Le 22/06/2020 par voie dématérialisée.

**PRESENTS** : MM. Rodolphe ARNOULD, Hubert CHEVALLET, Laurent FAVRE, Dominique GABERT, Jacky GAVARD, Nicolas GODET, Michel HERVE, Kolja RIEFFESTAHN, DAVID SERVAGEANT.

**MMES** : Natalie BREUZA, Nicole DURET, Denise FERNANDES, Priscille MARTINS-FERREIRA, Christine PIANTCHENKO, Elise RIONDEL, Nadège SAPORITO, Aline VEYRAT.

**POUVOIR** : Mme Natacha MAITRET donne pouvoir à Mme Nadège SAPORITO.

**ABSENT** : Mme Pamela BENOIT-BARNET.

*Madame Priscille MARTINS-FERREIRA, nommée secrétaire de séance.*  
(Art. L2121-15 CGCT)

**OBJET : Achat matériel de cuisine cantine**

*Monsieur Nicolas GODET expose ce qui suit,*

Au sein de l'école primaire et maternelle le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter, ce qui engendre un accroissement du nombre de repas en cantine.

La salle de cantine actuelle ne permet plus d'accueillir l'ensemble des sections, pour résoudre ce problème, une décomposition des services est prévue pour la rentrée prochaine de septembre 2020.

Cette réorganisation consiste à la création d'un nouvel espace de cantine à destination des petites, moyennes, et grandes sections au sein de l'école maternelle et de garder l'espace cantine existant seulement à destination des primaires. Ce réaménagement engendre donc deux espaces de restauration séparés, ce qui demande de nouveaux investissements pour équiper le nouvel espace cantine.

Des devis ont donc été demandés aux entreprises compétentes en ce domaine. Après avoir étudié ceux-ci, il est proposé de retenir l'entreprise SAVEC pour les éléments suivants :

- FOUR DE REMISE EN TEMPERATURE : 5 490.00€ HT
- CENTRALE DE NETTOYAGE : 500.00€ HT

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés : 17 voix pour, 0 contre et 1 abstention**

**DECIDE** de retenir l'entreprise SAVEC pour les investissements et les montants suivants :

- FOUR DE REMISE EN TEMPERATURE : 5 490.00€ HT
- CENTRALE DE NETTOYAGE : 500.00€ HT

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis de l'entreprise SAVEC pour un montant total de 5 990.00€ HT,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Le Maire de la Commune de NANGY  
certifie le caractère exécutoire du  
présent document.

Monsieur le Maire,  
Laurent FAVRE,



Le 15/07/2020